

VI. Archéologie funéraire (fig. 79)²⁵²

Pour le domaine funéraire, la campagne de 2017 a concerné treize structures interprétées comme des sépultures. Parmi celles-ci, les sépultures n° 4, 7, 9 et 14 avaient déjà fait l'objet d'investigations en 2016 mais n'avaient été que partiellement fouillées, soit pour des raisons de temps (pour la sépulture n° 4 seule la partie supérieure du comblement avait été étudiée et pour la sépulture n° 7 l'intérieur du sarcophage avait été dégagé mais pas sa fosse d'installation), soit du fait de l'emprise de l'opération (les sépultures n° 4 et 9 étaient partiellement engagés dans la berme ouest de la galerie nord du cloître médiéval). A l'inverse, la sépulture n° 34 n'a été que repérée lors de la campagne de 2017.

Des os sont également présents dans des contextes non directement associés au funéraire ; c'est notamment le cas de plusieurs couches qui scellent le site. Cela conforte l'hypothèse formulée en 2016 de sépultures perturbées anciennement, lors de la reconstruction du XVIII^e siècle ou au moment de l'utilisation du monastère comme carrière de pierres au XIX^e siècle, dont au moins une partie des os

²⁵² Pour les études par sépulture avec les figures et pour les synthèses, voir *Rapport 2015* p.64-75, *Rapport 2016* vol. I p. 41-51 vol. II p. 268-328 et étude archéo-anthropologique 2017 en annexe ci-après. Pour la position des membres supérieurs et inférieurs, nous utilisons le code proposé par Marc Durand dans *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise. Relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VI^e au XVI^e siècle*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial, 1988 (**fig. 2** de l'annexe *étude archéo-anthropologique*).

aurait été dispersée sur le site, conduisant à l'aménagement de l'ossuaire récent dans le sarcophage de la sépulture n° 7.

Parmi l'ensemble de sépultures étudié en 2017, il faut distinguer neuf inhumations avérées par la découverte d'un sujet en place et quatre structures pour lesquelles le statut sépulcral est supposé à partir de la présence de traces d'un aménagement en bois, d'os en position secondaire, de leur forme et/ou de leur proximité avec des tombes avérées.

1. La nef médiévale

- *Sépulture n° 7, reprise de la fouille 2016 (1165, 1316, fond du sarcophage à 562,68 m)*

Sarcophage en granit, protégé par plusieurs dalles, également en granit. Il a été utilisé comme ossuaire dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle pour conserver les restes d'au moins 7 individus adultes.

La structure a été étudiée en deux temps : l'intérieur du sarcophage a été vidé en 2016 et le sédiment qui l'entourait a été fouillé en 2017. Le creusement de la fosse d'installation du sarcophage de la sépulture n° 7 (1316) perturbe le comblement de la sépulture n° 30 (1394) et a été recoupé par la tranchée de fondation du mur ouest de l'édifice du XVIIIe siècle (1083). Il n'a pas été possible de déterminer laquelle des sépultures, n° 7 ou n° 30, recoupe le bord de la sépulture n° 25 (1317).

Les dalles de couverture sont taillées grossièrement sur leurs faces externes mais plates sur leur face interne. L'ouverture du sarcophage a permis de se rendre compte qu'elles étaient scellées au ciment, ce qui daterait sa dernière fermeture du milieu du XIXe siècle, au plus tôt. Néanmoins, la présence de mortier sous le ciment et parmi les os de l'ossuaire suggère que ces dalles ont servi à plusieurs reprises, voire qu'il s'agit de la couverture d'origine.

Trois cent vingt os ont ainsi été identifiés mais il n'y a pas de sujet en place au fond du sarcophage et aucune liaison ostéologique n'a été observée, ce qui suggère que l'ensemble des os provient de défunts entièrement décomposés. Toutefois, à plusieurs reprises, des fragments de côtes ou des vertèbres anatomiquement proches ont été localisées dans une même zone. Il en va de même pour plusieurs éléments de cuir. Il faut donc peut-être envisager qu'au moins une partie des os conservait une cohérence anatomique avant d'être déposée dans l'ossuaire.

Lors de la fouille, les ossements ne semblaient pas s'organiser en couche et aucun « niveau » de sédiment ne délimitait des zones ou des épaisseurs d'ossements. Ces éléments suggèrent que le remplissage du sarcophage s'est fait en une fois et que celui-ci a eu lieu lors de son dernier scellement, postérieur au milieu du XIXe siècle. Certains os présentent des radicelles sur leur surface. Le faible comblement de l'ossuaire montre qu'elles ne sont pas liées à l'entrée de végétaux dans le sarcophage, qui auraient amenés de la terre avec eux. Si l'on suppose qu'elles sont antérieures, elles indiqueraient

qu'au moins une partie des ossements a reposé à une faible profondeur dans le sol, voire sur celui-ci, puisque les sépultures découvertes sur le site ne comportent pas de radicelles, hormis S.09.

- Sépulture 30 (1393, fond à 562,13 m)

Fosse oblongue. Cercueil possible. Squelette d'immature.

Au centre de la nef (**fig. 5**), dans la section orientale de la fouille, la fosse du sarcophage de la sépulture n° 7 recoupe une fosse (1393, fond à 562,13 m) à sépulture antérieure (sépulture n° 30), comportant des traces de bois et les ossements épars d'un jeune individu (**fig. 80**). De même orientation, elle est parfaitement dans l'axe de la nef.

La fouille du comblement de la sépulture n° 7 (1318) a permis de découvrir plusieurs os, en position secondaire, dispersés à l'ouest du sarcophage et, pour certains, en appui contre celui-ci. Il s'agit en majorité d'ossements d'immature, cohérents en âge et sans doublon. Ces éléments permettent de supposer l'existence d'une ancienne sépulture, partiellement détruite lors de la mise en place du sarcophage de la sépulture n° 7. Il n'a pas été possible de déterminer si c'est le creusement de la sépulture n° 30 (1393) ou celui de la tombe n° 7 (1316), postérieur, qui a recoupé l'inhumation n° 25 (1317).

Le comblement des sépultures n° 7 et n° 30 a également révélé de nombreuses traces de bois, certaines associées à des clous, le long des parois nord, ouest et sud du sarcophage, au contact de celui-ci ou dans le sédiment qui l'entourait. Ils peuvent correspondre à des éléments de calage liés au sarcophage ou à des vestiges d'un aménagement de type coffrage ou cercueil antérieur, attribuable à la sépulture 30.

Plusieurs objets ont été retrouvés : un médaillon en alliage cuivreux (OI 51), un élément en alliage cuivreux indéterminé (OI 54) et un petit élément de plaque en alliage cuivreux (OI 56). De petites perles en ambre avaient été découvertes dans le comblement de la sépulture n° 7 en 2016. Il est possible qu'elles appartiennent à la sépulture n° 30.

- Sépulture 34 (1418)

Des traces ligneuses et un clou ont été mis au jour dans un creusement qui s'engage sous un possible seuil, localisé dans la nef et qui donne sur un passage entre la nef de l'église abbatiale et la galerie nord du cloître. Cette fosse n'a été observée que sur une trentaine de centimètres de long et uniquement pour sa partie supérieure. Les traces ligneuses, visibles sur toute la largeur de la structure, et le clou ont conduit à l'identifier comme une sépulture, installée sous le seuil. Aucun os n'a été découvert en 2017.

La reprise de la fouille de la sépulture n° 7 a permis d'apporter des informations sur l'aménagement de la couverture du sarcophage et sur le contexte d'installation de la sépulture, à

l'emplacement d'une tombe antérieure. Cette sépulture n° 30 est, pour l'instant, la seule structure à avoir fourni des ossements d'immaturation. Son recoupement par la sépulture n° 7 suggère qu'elle est ancienne et pourrait appartenir aux premières inhumations de ce secteur, comme la sépulture n° 25 installée immédiatement au sud-ouest. Ce secteur d'inhumation montre un caractère privilégié de par sa localisation (dans l'axe central de l'église abbatiale, semble-t-il au niveau des stalles), l'aménagement de certaines tombes (sarcophage, tombe bâtie) et les pratiques observées (crânes sciés). La découverte de la seule tombe d'immaturation du site, dans ce secteur a priori privilégié est donc intéressante et pose des questions quant au statut de cet enfant.

L'ouverture de l'emprise de fouille vers l'ouest, au niveau du mur gouttereau sud de l'église, a notamment permis de dégager partiellement ce qui pourrait être un seuil, aménagé dans l'église, au niveau d'un passage conduisant à la galerie nord du cloître médiéval. Le dernier jour de fouille, un creusement a été repéré sur le bord oriental de ce seuil et il semble se poursuivre sous-celui-ci. Des traces de bois, associées à un clou, ont été observées sur toute la largeur visible de la fosse. Ces découvertes et la position de la structure sous le seuil ont conduit à l'interpréter comme une sépulture (n° 34). La découverte de cette sépulture supposée apporte des informations quant à l'organisation des tombes au sein de cet espace. En fonction de l'évolution de l'emprise de la fouille, dans les années à venir, il serait intéressant de pouvoir étudier cette tombe et de déterminer si elle est isolée ou intègre un groupe plus important, installé au niveau du passage entre la nef et le cloître ; a fortiori puisque les plates tombes visibles au niveau de ce passage dans la galerie de cloître suggèrent qu'il s'agit d'un espace recherché et plus densément occupé.

2. Les inhumations de la galerie nord du cloître médiéval

- *Sépulture n° 4, reprise de la fouille 2016 (1111, fond à 562,58 m) (fig. 81)*

Cercueil chevillé. Squelette mature à âgé, tête à l'est, membres supérieurs en position 44, membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire.

La disposition des sépultures n° 4 et 26 et l'absence a priori des jambes de l'individu n° 4 permettent d'envisager que l'installation de la tombe n° 26 a perturbé ce dernier. L'absence de mouvements des fémurs et patellas suggère que ce recoupement est survenu alors que les connexions avaient disparu et que le défunt n° 4 était décomposé.

- *Sépulture n° 9, reprise de la fouille 2016 (1162, 1177=1282, fond à 562,31 m) (fig. 82)*

Fosse avec dalles de couverture. Cercueil cloué et chevillé avec vêtement ou linceul. Squelette de mature masculin, tête à l'est, membres supérieurs en position 55 et membres inférieurs en position 44. Présence d'os en position secondaire.

La limite orientale de la fosse n'est pas différenciable de celle de la sépulture n° 18. A l'ouest, son creusement a recoupé les comblements de la sépulture n° 31 (1372 et 1402), ainsi que la partie inférieure de l'individu en place qu'elle contenait.

Les dalles de granit visibles au-dessus de la sépulture n° 9 (1162) ont pu servir de couverture et/ou de marquage à la tombe. Le fait qu'elles soient presque à la même altitude que la dalle qui couvre l'ossuaire n° 12, laquelle a pu porter la représentation d'un défunt et devait donc être visible, est à ce titre intéressant. La fosse sépulcrale prend place dans une rangée de tombes, constituée des sépultures n° 10, 18, 31 et 28 installées à l'aplomb du mur-bahut du cloître. Le défunt de la sépulture n° 9, tout comme celui de la sépulture n° 18, est en partie disposé sur une fosse antérieure au mur-bahut (1312).

Des os ont été mis au jour en position secondaire dans le comblement de la fosse (1265), il est possible qu'une partie d'entre eux appartienne au défunt de la sépulture n° 18.

- Sépulture n° 14, reprise de la fouille 2016 (1170, fond à 562,65 m)

Fosse. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres inférieurs en position 22 (?).

Le bord sud de la fosse est recoupé par le mur sud de la chapelle latérale au chevet (1181) et sa partie ouest par la tranchée d'installation du mur de galerie XVIII^e siècle (1037). Plusieurs ossements ont été mis au jour dans le comblement de la structure. Il s'agit essentiellement de grands os longs, pour certains pris dans le mortier du mur 1181, ce qui démontre que la construction de ce dernier est postérieure à la sépulture.

- Sépulture 26 (1370, fond à 562,49 m) (fig. 83)

Fosse quadrangulaire. Cercueil cloué avec vêtement ou linceul. Squelette d'adulte, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 66 et membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire.

La fouille a mis au jour un grand nombre d'éléments en bois, encore présents ou identifiés sous la forme de négatifs (au niveau des parois). Ils sont tous attribuables à un aménagement en matériau périssable dur de type coffrage ou cercueil.

Du tissu était conservé le long du bord nord de la sépulture, au niveau de la moitié supérieure de l'individu. Au contact des os, il est possible qu'il appartienne à une enveloppe souple type linceul ou à un vêtement. Il a été prélevé. Une monnaie en cuivre ou alliage cuivreux (M11) a été découverte le long de la paroi sud de la sépulture, au niveau de l'os coxal droit. Sous celle-ci, l'oxyde de cuivre a conservé le négatif d'un tissu. Les mailles sont plus épaisses, ce qui suggère un élément, enveloppe ou vêtement, différent de celui identifié au nord. L'emploi d'une bourse pour contenir la monnaie est aussi envisageable. Deux semelles en cuir ont été mises au jour sous les os des pieds.

- Sépulture 27 (1374, fond indéterminé en 2017)

Fosse quadrangulaire aux parois plus ou moins rectilignes, pour la partie supérieure de sa moitié orientale, seule zone étudiée en 2017. La fouille a été interrompue avant d'atteindre les ossements. La fosse s'engage sous le dallage en place du cloître (1377). Le choix a été fait d'attendre que ce dallage soit enlevé, en 2018, pour fouiller entièrement la sépulture, en une seule fois. La disposition de la fosse permet d'envisager une association avec la pierre portant la date « 1724 », intégrée dans le dallage. La fouille devra confirmer cette hypothèse.

- Sépulture 28 (1389, fond à 562,09 m) (fig. 84)

Fosse quadrangulaire. Cercueil cloué avec chaussures ou linceul. Squelette d'adulte masculin, tête à l'est, membres supérieurs en position 11 et membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire.

- Sépulture 31 (1412, fond à 562,35 m) (fig. 85)

Fosse quadrangulaire. Cercueil cloué. Squelette d'adulte mature ou âgé, tête à l'ouest, membres supérieurs en position 55. Présence d'os en position secondaire.

La sépulture, partielle, a été recoupée à l'ouest par la sépulture n° 28 et à l'est par la sépulture n° 9. Son comblement principal (1402) est très proche de ce qui remplissait la sépulture n° 9, qui l'a recoupé, ce qui ne permet pas d'identifier précisément la limite entre les deux. Les fémurs sont absents mais les os du bassin ne présentent pas de déplacements importants, ce qui suggère que le recoupement par la sépulture n° 9 et le déplacement des fémurs ont eu lieu alors que le corps était complètement décomposé. A l'ouest, le crâne reposait dans l'extrémité orientale du creusement de la sépulture n° 28, contre la paroi est de l'aménagement périssable dur qui contenait le corps. Il est dans une position cohérente anatomiquement avec la sépulture n° 31 mais est déconnecté du reste du corps et s'est affaissé vers l'ouest. L'introduction du sédiment de la sépulture n° 28 dans la sépulture n° 31 suggère que cette dernière n'est que partiellement comblée lorsque la première est installée. Le crâne a pu se déplacer dans un espace ouvert lors du creusement de la sépulture n° 28 et laissé vide, puis être bloqué par le contenant de l'individu n° 28. L'absence de la mandibule et des vertèbres cervicales permet aussi d'envisager que cette zone du corps a été perturbée par le creusement de la sépulture n° 28 et que les fossoyeurs ont repositionné le crâne.

- Sépulture 33 (1409, fond à 562,48 m)

La fosse semble plus ou moins oblongue. La structure a été en grande partie détruite par l'installation du mur gouttereau nord (1120) et il est difficile de distinguer le creusement de la sépulture (1409), de celui du mur (1410).

Les os sont de taille adulte. Il n'y a aucun doublon ou différence nette de gabarit. Toutefois, ils sont trop peu nombreux pour pouvoir affirmer qu'ils appartiennent tous à un unique individu.

Placée dans l'angle nord-est du cloître à sa jonction avec la chapelle latérale au chevet, La sépulture n° 14 a été perturbée par l'installation du mur sud de la chapelle latérale (1181) et plusieurs os en position secondaire, découvert juste au-dessus des éléments en place, sont pris dans le mortier de la maçonnerie. La sépulture n° 33 a également été perturbée par l'aménagement d'une maçonnerie, celle du mur gouttereau sud de l'église (1120). Seul le profil arrondi de l'extrémité ouest de cette fosse est conservé. La présence d'os en position secondaire dans le comblement de la fosse d'installation du mur (1411) a conduit à interpréter la structure qu'elle avait recoupée comme une sépulture. Ces deux tombes pourraient appartenir aux plus anciennes inhumations de cet espace. Elles confirment la densité d'occupation funéraire de cette partie du cloître, probablement liée à une zone de passage entre la nef, le cloître et la chapelle latérale. L'identification de plusieurs plate-tombes resserrées dans le dallage conservé, à l'emplacement de ce qui semble être un deuxième passage plus à l'ouest, laisse présager une configuration et une densité similaires des tombes à cet endroit.

Les sépultures n° 4, 9, 26, 27, 28 et 31 sont localisées le long du mur-bahut du cloître et du mur gouttereau de la nef. A l'instar de ce qui avait été observé les années précédentes, l'espace central est évité dans cette partie du cloître. L'emplacement d'une partie des plates-tombes, également le long des murs, suggère que cette disposition se prolonge vers l'ouest et que les espaces centraux ne sont occupés qu'à l'emplacement des zones de passage.

Le long du mur-bahut, la sépulture n° 31 est recoupée à l'ouest par la sépulture n° 28 et à l'est par la sépulture n° 9, dont l'installation a aussi perturbé la sépulture n° 18. L'aménagement de la sépulture n° 28 pourrait avoir eu lieu alors que le sédiment de la sépulture n° 31 n'avait pas encore totalement comblé le contenant en bois entourant le corps. Pour la sépulture n° 9, le creusement pourrait être plus tardif, lorsque le squelette de la sépulture n° 31 est complètement décomposé et que le sédiment entoure les os, limitant les déplacements osseux. La sépulture n° 28 serait donc antérieure, peut-être de peu, à la sépulture n° 9. Le long du mur gouttereau, il semble que la sépulture n° 26 ait recoupé la sépulture n° 4, engendrant le déplacement des jambes et peut-être des pieds. Toutefois, la zone de relation entre les deux tombes n'a pas pu être fouillée, faute de temps, et cette hypothèse devra être confirmée lors de la campagne 2018.

A l'instar de celles mises au jour les années précédentes, les tombes dégagées en 2017 sont toutes orientées selon un axe ouest-est. Les individus des sépultures n° 14, 26 et 31 sont disposés la tête à l'ouest et les pieds à l'est, alors que ceux des sépultures n° 4, 9 et 28 reposent la tête à l'est. Il s'agit d'une orientation atypique, déjà observée les années précédentes et interprétée comme le marqueur possible d'inhumations de curés²⁵³, interprétation qui reste à confirmer.

²⁵³ Voir *Rapport 2016*, vol. 2, p. 308.

A l'instar des années précédentes, les positions d'inhumation varient d'un défunt à l'autre. La disposition des membres supérieurs alterne entre les avant-bras le long du corps (position 11 du « Code Durand »), posés plus ou moins haut sur le thorax (position 44 à 55), voire peut-être fléchi à presque 180° pour la sépulture n° 26²⁵⁴.

Les sépultures appartiennent à des défunts de taille adulte (n° 14, 26 et 33), adulte (n° 28), adulte mature (n° 9) et mature ou âgé (n° 4 et 31). Ils sont de sexe indéterminé (n° 4, 14, 26, 31 et 33) ou masculin (n° 9 et 28). Ces éléments n'influencent pas sur leur localisation dans le cloître ou l'aménagement de leur tombe.

Le défunt de la sépulture n° 31, mal conservé et incomplet du fait des recoupements par les sépultures n° 9 et 28, présente une ostéophytose développée sur le bord latéral gauche des vertèbres lombales 3 à 5, voire peut-être aussi 1 et 2. Ces atteintes peuvent être liées à la sénescence ou être d'origine pathologique. En l'état, il n'est pas possible de le déterminer. Toutefois, il est intéressant de noter que cet individu repose dans le même alignement que les sépultures n° 10 et 18, dont les défunts présentent des pathologies invalidantes, que comme eux il appartient à la minorité des sujets disposés la tête à l'ouest et que, à l'instar de la sépulture n° 18, il a été perturbé par l'installation de l'individu n° 9, qui repose la tête à l'est.

La fouille du secteur du cloître permet d'appréhender progressivement l'organisation des tombes, en plan et en chronologie relative. Plusieurs groupes semblent apparaître.

- Les structures recoupées en partie ou entièrement par des maçonneries (sépultures n° 12, 14 et 33).

Lorsque c'est observable, les défunts sont orientés la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ces tombes pourraient correspondre aux plus anciennes sépultures observables dans ce secteur.

- Les tombes de défunts pathologiques (sépultures n° 10, 18 et peut-être 31), aménagées à l'aplomb du mur-bahut et orientées la tête à l'ouest.

- Les inhumations tête à l'est (sépultures n° 3, 4, 9, 13, 16, 17, 20, 28). Elles sont localisées au niveau du passage entre la nef, le cloître et la chapelle latérale, ainsi que le long des murs bahut et gouttereau.

La sépulture n° 9 recoupe les sépultures n° 18 et 31, ce qui peut suggérer que ce groupe est postérieur au précédent. Une datation radiocarbone réalisée sur le bois de la sépulture n° 16 a fourni un âge calibré entre 1315 et 1616 ap. J.-C., avec un maximum de probabilité (93,2 %) entre 1315 et 1499.

- Les plate-tombes observables dans le dallage. Les dates indiquées renvoient au premier tiers du XVIII^e siècle, soit juste avant la reconstruction du monastère. La disposition des plates-tombes suggère que les défunts sont orientés la tête à l'ouest. La disposition de la sépulture n° 26 et le fait qu'elle recoupe a priori la sépulture n° 4 permettent d'envisager qu'elle appartient à ce groupe.

²⁵⁴ La mauvaise conservation des os ne permet pas d'affirmer la position du membre.

La poursuite de la fouille vers l'ouest, sous le dallage, devrait aider à déterminer l'étendue de ces différents groupes et leur relation. Par ailleurs, l'étude des tombes autour de la seconde zone de passage entre la nef et le cloître, pourrait aider à mieux comprendre l'organisation des sépultures installée au niveau du premier passage, rendue difficile à appréhender par l'installation du mur ouest de la galerie du XVIII^e siècle.

3. Les dalles funéraires de la galerie nord du cloître

Les dalles funéraires en place dans la galerie nord du cloître sont au nombre de 7 dans la zone fouillée ; elles sont numérotées dans l'ordre chronologique des datations inscrites (**fig. 86**).

La dalle n° 1 (« s.d. ») porte, sur un de ses bords, une inscription très effacée d'une écriture gothique tardive (XV^e-XVI^e siècle). La grande taille de cette dalle ne correspond pas à celle des autres tombes en place. Peut-être s'agit-il d'un simple élément en réemploi participant au dallage ? Dans ce secteur ouest de la zone fouillée, on remarque, du reste, un changement dans l'organisation et le module des dalles utilisées pour le dallage de la galerie du cloître, à l'emplacement d'une circulation nord-sud supposée (entre la nef de l'église et la cour de cloître).

La dalle n° 2 (« 1708 ») est partiellement engagée dans la berme ouest de la fouille. Elle porte probablement, en son milieu, une base de croix comparable à celle trouvée en 2016 dans la zone cémétériale du chevet. La différence de facture et d'usure entre la gravure de la date et cet élément sculpté pourrait indiquer que cette dalle a été réutilisée.

La dalle n° 3 (« 1710 ») est la seule portant, en plus de la date du décès, le nom et la qualité de la personne inhumée : « R.P. PAVLVS / BANESON / PRIOR DE / REV-LLO²⁵⁵ ». L'inscription sur quatre lignes est traversée verticalement par une croix aux extrémités ornées de fleurs de lys. C'est aussi la seule dalle de cette époque implantée au centre de la galerie, sans doute en raison de la dignité de la personne inhumée. Robert Chanaud précise que *Revello* pourrait désigner la celle de Raveau. Raveau est une dépendance (celle fondée entre 1150 et 1160, et prieuré en 1317) de Grandmont située en Charente. Dans le courant du XVIII^e siècle, les religieux, devant le mauvais entretien de leurs bâtiments, ont la permission de se transporter à Badeix, l'une des succursales de Raveau située en Dordogne qui avait accueillie la réforme de l'Étroite Observance. C'est un prieur de Badeix, René-François de la Guérinière qui fut choisi par le chapitre de Grandmont comme abbé général de l'ordre en 1716.

La dalle n° 4 (« 1724 ») n'est en réalité qu'un élément du dallage sur lequel a été gravé, maladroitement et peu profondément, la date. Elle signale, sans doute, l'emplacement d'une sépulture

²⁵⁵ Ce dernier mot est difficilement lisible en raison d'une rupture transversale de la dalle.

implantée sous les éléments du dallage se poursuivant dans la galerie du cloître, du côté du mur gouttereau sud de la nef.

La dalle n° 5 (« 1726 »), à la date élégamment gravée, est partiellement recouverte par de gros blocs issus de la démolition du cloître. On remarque, au-dessus de la date, la présence d'une croix sculptée au relief très usé, ce qui pourrait indiquer une réutilisation de la dalle funéraire.

La dalle n° 6 (« 1727 ») possède, comme les dalles n° 2, 5 et 7, un cordon sculpté sur toute sa périphérie.

La dalle n° 7 (« 1733 ») est partiellement recouverte par un bloc de démolition. La date est assez maladroitement gravée et entourée d'un cartouche. Certaines traces de relief très effacées, au milieu de la dalle font, là aussi, penser à une réutilisation.

On aimerait avoir les dates de mort des membres de la communauté, ne serait-ce que pour savoir leur nom... Mais, selon Robert Chanaud, il n'existe pas de document enregistrant la date de décès et le nom de la personne inhumée ou, plus généralement, répertoriant la date de décès des membres de la communauté au XVIII^e siècle, ni aux Archives départementales de la Haute-Vienne ni nulle part ailleurs.

Les dalles du XVIII^e siècle indiquent des années précédant de peu la construction de la nouvelle abbaye. Elles pourraient avoir été laissées en place par les constructeurs de la nouvelle abbaye, contrairement aux plus anciennes, pour respecter l'interdit religieux sur l'intangibilité des corps. Une chose est de reléguer des éléments du squelette dans des ossuaires anonymes, une autre est d'attenter à des dépouilles encore constituées, qui plus est de personnes que l'on a connues.

4. La galerie du XVIII^e siècle

- *Sépulture 29* (1390, fond à 563,24 m) (fig. 87)

Fosse quadrangulaire. Cercueil cloué avec linceul et chaussures. Squelette d'adulte à mature, à tendance masculine, tête au sud, membres supérieurs en position 33 et membres inférieurs en position 32.

La fosse est aménagée dans les restes du mur ouest de l'aile orientale du monastère médiéval. Le comblement a été recoupé sur son extrémité ouest par la tranchée de récupération des pierres du mur ouest de la galerie du XVIII^e siècle creusée au début du XIX^e siècle, ce qui suppose que l'inhumation lui est antérieure. L'alignement nord-sud de cette dernière, à faible distance du mur de la galerie du XVIII^e siècle, et son installation sur le mur de l'aile orientale du monastère médiéval, permettent de supposer qu'elle est contemporaine de l'utilisation de la galerie du XVIII^e siècle.

Une bague dizainier en alliage cuivreux (OI 67) a été retrouvée autour d'une phalange moyenne de la main gauche.

- Sépulture 32 (1407, fond à 563,01 m) (fig. 88)

Fosse oblongue. Cercueil cloué avec linceul ou vêtement. Squelette d'adulte masculin mature à âgé, tête au nord, membres supérieurs en position 44 et membres inférieurs en position 22. Présence d'os en position secondaire.

La fosse est aménagée dans les restes du mur ouest de l'aile orientale du monastère médiéval. C'est également dans cette couche que la sépulture n° 29 a été creusée, immédiatement au nord de la sépulture n° 32, les deux individus déposés tête-bêche. Le comblement est recoupé à l'ouest par la tranchée de récupération des pierres du mur ouest de la galerie du XVIII^e siècle creusée au début du XIX^e siècle, cela suppose que l'inhumation lui est antérieure. L'alignement nord-sud de cette dernière, à faible distance du mur de la galerie du XVIII^e siècle, et son installation sur le mur de l'aile orientale du monastère médiéval permettent de supposer qu'elle est contemporaine de l'utilisation de la galerie du XVIII^e siècle.

Les sépultures n° 29 et 32 ont été installées dans une couche (1406) aménagée en partie dans le mur ouest de l'aile orientale du monastère médiéval. Elles sont donc postérieures à son démontage. Leur comblement a été très partiellement recoupé par la tranchée de récupération des pierres du mur ouest de la galerie du XVIII^e siècle, ce qui démontre qu'elles sont antérieures à l'utilisation du monastère comme carrière de pierres au début du XIX^e siècle. Leur localisation à l'intérieur de la galerie du XVIII^e siècle et leur alignement avec son mur ouest suggèrent qu'elles ont été aménagées pendant sa période d'utilisation.

Trois autres sépultures orientées selon un axe nord-sud ont été mises au jour lors des campagnes de fouille précédentes (sépultures n° 1, 6 et 8). Attribuables au XVIII^e siècle ou à la période contemporaine par la stratigraphie, elles s'alignent avec les inhumations n° 29 et 32, ce qui permet de supposer qu'elles fonctionnent elles aussi avec la galerie et sont bien datées du XVIII^e siècle. Elles forment un groupe distant des sépultures n° 29 et 32. Les deux ensembles de tombes sont séparés par des maçonneries liées à l'état médiéval de l'abbaye. Celles-ci ont pu empêcher l'installation de tombes ou limiter leur profondeur, ce qui aura engendré leur destruction lors du démantèlement du site au XIX^e siècle.

Toutes les inhumations comportent un cercueil cloué. Hormis la sépulture n° 1 pour laquelle elle n'a pas été faite, l'étude taphonomique des sépultures montre qu'un linceul est aussi systématiquement employé. Pour les sépultures n° 8 et 32, elle suggère également que les défunts étaient habillés. La sépulture n° 32 se distingue par le nombre d'épingles en alliage cuivreux mises au jour (13). Elles peuvent être liées au linceul mais peut-être aussi aux vêtements. La présence de chaussures a pu être déterminée pour les sépultures n° 29 et 32. En revanche, seule la sépulture n° 6 contenait un coussin funéraire. Du mobilier a aussi été mis au jour : les perles découvertes autour de la

main droite du défunt de la sépulture n° 1 pourraient appartenir à un chapelet et l'inhumé de la sépulture n° 29 porte un dizainier, sous la forme d'une bague, à la main gauche.

Toutes les inhumations sont orientées selon le même axe mais seul le défunt de la sépulture n° 32 repose la tête au nord. Cette disposition est peut-être liée à la présence de la sépulture n° 29, installée dans le même comblement. Les positions d'inhumation sont assez proches : les membres supérieurs sont fléchis, les mains en pronation ramenées sur le haut du bassin (position 33 du « Code Durand », pour les sépultures n° 8 et 29), l'abdomen (position 44, pour les sépultures n° 6 et 32) ou l'abdomen et le thorax (position 54, pour la sépulture n° 1). Les membres inférieurs sont systématiquement en extension, l'un des genoux légèrement en élévation pour les sépultures n° 8 et 29.

L'ensemble des défunts est adulte, mature pour les sépultures n° 8 et 29, mature à âgé pour la sépulture n° 32. Le sexe des inhumés des sépultures n° 1 et 8 est indéterminé, celui de la sépulture n° 29 est à tendance masculine, ceux des sépultures n° 6 et 32 sont des hommes.

Pour le domaine funéraire, la campagne 2017 a permis de mieux appréhender l'organisation des espaces funéraires de la nef et du cloître. Elle a également apporté des informations sur l'aménagement des tombes de ces secteurs et leur recrutement. Pour les sépultures d'orientation nord-sud, elle a permis d'affiner leur datation et de montrer leur fonctionnement avec la galerie du XVIII^e siècle. Les informations apportées par la fouille et l'étude taphonomique confirment par ailleurs qu'elles forment un groupe cohérent, avec beaucoup de similitudes.